

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

#### Arrêté du 5 mars 2024 portant report de crédits

NOR : ECOB2400909A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée portant loi organique relative aux lois de finances, notamment son article 15 ;

Vu les lois de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 2023 ;

Vu la loi de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 2024 ;

Vu le décret n° 87-389 du 15 juin 1987 modifié relatif à l'organisation des services d'administration centrale ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-447 du 27 mars 2007 modifié relatif à la direction du budget ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 69,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Sont annulés, pour 2023, des crédits pour un montant de 17 195 890 € en autorisations d'engagement et de 26 747 846 € en crédits de paiement applicables aux programmes du budget général mentionnés dans le tableau 1 annexé au présent arrêté.

**Art. 2.** – Sont ouverts, pour 2024, des crédits d'un montant de 17 195 890 € en autorisations d'engagement et de 26 747 846 € en crédits de paiement applicables aux programmes du budget général mentionnés dans le tableau 2 annexé au présent arrêté.

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 5 mars 2024.

*Le ministre de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et numérique,*

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice du budget,*

M. JODER

*Le ministre de l'Europe  
et des affaires étrangères,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur des affaires financières,*

A. MOROIS

## ANNEXE

TABLEAU 1

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	NUMÉRO du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement annulées	CRÉDITS de paiement annulés
<b>Action extérieure de l'Etat</b>		<b>16 190 291</b>	<b>24 512 107</b>
Action de la France en Europe et dans le monde .....	105	15 969 171	21 687 611
Diplomatie culturelle et d'influence.....	185	221 120	1 856 772
Français à l'étranger et affaires consulaires.....	151		967 724
<b>Aide publique au développement</b>		<b>1 005 599</b>	<b>2 235 739</b>
Solidarité à l'égard des pays en développement .....	209	1 005 599	2 235 739
<b>Totaux .....</b>		<b>17 195 890</b>	<b>26 747 846</b>
<i>Dont titre 2.</i>			

TABLEAU 2

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	NUMÉRO du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement ouvertes	CRÉDITS de paiement ouverts
<b>Action extérieure de l'Etat</b>		<b>16 190 291</b>	<b>24 512 107</b>
Action de la France en Europe et dans le monde .....	105	15 969 171	21 687 611
Diplomatie culturelle et d'influence.....	185	221 120	1 856 772
Français à l'étranger et affaires consulaires.....	151		967 724
<b>Aide publique au développement</b>		<b>1 005 599</b>	<b>2 235 739</b>
Solidarité à l'égard des pays en développement .....	209	1 005 599	2 235 739
<b>Totaux .....</b>		<b>17 195 890</b>	<b>26 747 846</b>
<i>Dont titre 2.</i>			